

Réalisation d'un prototype de site web pour l'information sur les risques naturels et technologiques à l'échelon communal. Vers une mémoire locale des risques

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa) de Grenoble a sollicité la METRO au cours du mois de Juin dernier pour le financement d'un projet qui consistait en la réalisation d'un prototype de site Web consacré à l'information de la population en matière de risques naturels et technologiques et destiné prioritairement aux élus et aux habitants de la commune. L'IRMa s'était proposé d'utiliser les nouvelles technologies liées à l'Internet pour **réunir, organiser et diffuser toutes les informations disponibles sur les risques à l'échelon communal**. La commune de Veurey-Voroize, dans l'agglomération grenobloise, a été choisie comme commune test pour réaliser le travail.

Les origines du projet

Plusieurs constats nous ont amenés à vouloir développer un outil d'information sur les risques naturels et technologiques lié aux nouvelles technologies de l'information et de la communication :

- Les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de la politique d'information préventive¹ sont nombreux et la sensibilisation de la population à la démarche globale de prévention en matière de risques naturels et technologiques rencontre des difficultés importantes : les Dossiers Communaux Synthétiques (DCS) sont peu diffusés et donc peu connus du grand public et très peu de Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM) ont été réalisés jusqu'à présent sur l'ensemble du territoire national (quelques dizaines tout au plus) ; d'autre part, la gestion des risques naturels repose sur des études qui sont parfois mal comprises ou mal acceptées par la population (les Plans de Prévention des Risques (PPR) principalement) alors qu'elles représentent la base indispensable à toute politique de prévention. Enfin, la culture du risque reste faible en France et l'entretien de la mémoire collective, qui doit passer par le rappel des événements passés et la diffusion de différentes archives (photos, articles de journaux) est actuellement mal assurée. Comme l'a fait remarquer *l'Instance d'évaluation des politiques publiques*², "le système actuel fait rarement appel à des supports multiples qui favorisent l'intégration et l'appropriation par les destinataires, des messages transmis et le renvoi d'information en retour".
- Les technologies de l'Internet permettent aujourd'hui la diffusion de données nombreuses et variées, une diversification des sources et un accès direct à l'information, convivial et interactif. Dans le domaine des risques naturels et technologiques, la qualité et l'efficacité des techniques informatiques qu'il utilise, sa rapidité et son faible coût d'utilisation, permettent une diffusion et un accès facile à des informations souvent complexes et très peu diffusées jusque là. Le web ne se substitue cependant pas aux différents vecteurs d'informations utilisés jusqu'à présent mais représente une opportunité de compléter et d'améliorer le système actuel. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) veut d'ailleurs développer l'information préventive grâce à Internet (réseau Prim.net et mise en ligne des DCS) et de nombreuses

¹ cette information préventive est une obligation pour les services de l'Etat et les communes depuis la loi n°87-565 du 22 juillet 1987 et son décret d'application n°90-918 du 11 octobre 1990

² **Instance d'évaluation des politiques publiques** (1997). - *La prévention des risques naturels. Rapport d'évaluation*. - Commissariat général du Plan, Paris, La documentation Française, 702 p.

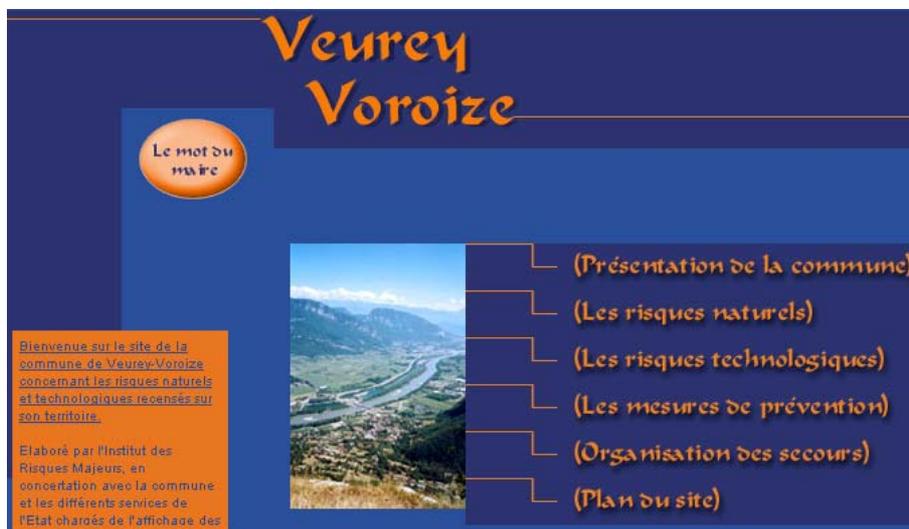
préfectures se sont déjà engagées dans un tel travail. Plus récemment, certaines municipalités ont fait beaucoup d'efforts pour informer leurs administrés sur le sujet, telle la commune de Meylan, dans l'agglomération grenobloise, qui a mis en ligne son POS et les cartes de risques qui y sont annexées.

Description du prototype réalisé

Le prototype contient les différentes cartes du PPR de la commune, son règlement, et son rapport de présentation ainsi que tous les documents grand public du Plan Communal de Prévention et de Secours (PCPS) : annuaire téléphonique, consignes individuelles de sécurité, plans d'évacuation, etc. Il contient, d'autre part, de nombreuses photographies d'événements passés (inondations de 1912 et de 1991) fournies par la commune ainsi que des photographies de travaux de protection fournies par le service RTM (filets pare-blocs). Enfin, de nombreux liens ont été créés vers d'autres sites Internet, pour compléter les informations fournies par le site (textes de lois du site "legifrance.fr", site de l'EDF pour des informations sur les barrages, etc.).

L'objectif de la mise en ligne de tels documents était non seulement de faciliter leur diffusion auprès du grand public mais aussi leur consultation et leur compréhension par toutes les personnes concernées (élus, employés municipaux, habitants de la commune, etc.). Il semble en effet que l'efficacité sociale d'outils comme les PPR en termes de prévention repose en grande partie sur leur aptitude à être diffusés, compris et partagés ce qui semble être rarement le cas à l'heure actuelle. L'objectif de notre travail était donc de participer à l'amélioration du dispositif existant.

Si la commune de Veurey-Voroize avait possédé un site au moment où nous avons commencé le travail, les informations sur les risques auraient probablement été intégrées dans ce dernier en y rajoutant une rubrique "les risques majeurs" mais tel n'était pas le cas et nous avons fait le choix de créer une charte graphique propre à recevoir les informations que nous voulions mettre en ligne. L'image suivante représente la page d'accueil du prototype :



<http://www.irma-grenoble.com/10veurey/index.htm>

Les données réunies ont été organisées autour de quatre grands thèmes sur lesquels, nous semblait-il, la population pouvait être amenée à s'interroger : « **les risques naturels** », « **les risques technologiques** », « **les mesures de prévention** » et « **l'organisation des secours** ».

Concernant l'accès à l'information, nous avons tenté d'insister sur les liens qu'il était possible de créer entre les documents du site, notamment entre les cartes et les informations textuelles qui y sont associées : liens entre les cartes de zonage réglementaire et le règlement du PPR, liens entre les

plans d'évacuation du PCS et la description des points de ralliement où doivent se retrouver les habitants, liens entre la Carte de Localisation des Phénomènes Naturels du PPR et les photos d'événements retrouvées, etc.

Avenir du projet

Le prototype a été finalisé à la fin du mois de décembre 2000 mais il n'a pas encore été mis en ligne, principalement parce que les cartes de zonage réglementaire qui y ont été intégrées ont été modifiées à la suite de la mise à l'enquête publique du document. D'autre part, il a été prévu, en accord avec la mairie de Veurey-Voroize, qu'il serait possible d'accéder à ces informations sur les risques à partir du site de la commune en y créant une rubrique "les risques majeurs". Le site de la commune étant en cours de construction, il n'est pas encore possible de créer un lien à partir de ce dernier, mais peut-être qu'une adresse provisoire pourra peut-être donnée au prototype lorsqu'il sera complètement finalisé (fin février 2001) et cela jusqu'à l'ouverture du site de la mairie.

Enfin, une réflexion est en cours avec La METRO pour étendre le travail réalisé pour Veurey-Voroize à l'ensemble des communes de l'agglomération.